

Les unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires, tout en déposant auprès de Mme la Préfète un préavis de grève interprofesionnelle à partir du 1° janvier 2019 pour une durée indéterminée, s'adressent aux autorités de l'Education Nationale et de l'Enseignement agricole, Rectorat, Dasen, Proviseurs.

Le mouvement lycéen a des causes réelles et sérieuses. Les jeunes ressentent la crise sociale et la précarité. Leurs revendications : retrait de Parcoursup, de la réforme du Baccalauréat et du lycée, de la réforme du Baccalauréat professionnel, du projet de Service Civique Universel, sont de véritables revendications que nous soutenons.

En conséquence, nos organisations vous demandent de créer les conditions pour que les lycéens puissent, dans les établissements, se réunir et tenir des assemblées générales de manière autonome et responsable, et soient pas sanctionnés lors de tels mouvements.

Montluçon, le 19/12/18/